

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 55 (1947)

**Heft:** 14

**Vereinsnachrichten:** Wer hilft?

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Délégation de Paris de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants

(Quelques fragments d'un rapport).

Le Paris d'aujourd'hui est plein de contrastes. Il suffit pour s'en convaincre de lire les enseignes fixées à la porte de l'immeuble qui abrite notre Délégation. Deux tableaux y figurent l'un à côté de l'autre, sur lesquels est inscrit : 1<sup>er</sup> étage : «bureau de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, Délégation Paris» et 2<sup>e</sup> étage : Commissariat de l'énergie atomique». D'un côté la Croix-Rouge, symbole de la charité humaine, de l'autre les rayons mortels.. la malédiction terrible qui déjà répand chez des millions d'êtres un sentiment d'indécible effroi.

La salle de réception de notre Délégation, d'un caractère tout hellénique, est très accueillante. Les nombreuses affiches de stations éliminatoires de notre pays font rayonner sur les murs de la Délégation le soleil bienfaisant de nos montagnes.

Le rayon d'activité de notre Délégation englobait la ville de Paris, les faubourgs et la «région parisienne», les provinces du Nord, de l'Est et de l'Ouest, les Vosges, le Bassin de la Moselle, les Ardennes, la Somme, la Normandie et la Bretagne, bref, toutes les régions ravagées par la guerre avec leurs villes et villages dont les noms nous sont devenus familiers par les communiqués de guerre et pour les avoir suivies maintes fois sur la carte au fur et à mesure des batailles. Combien vivantes sont devenues toutes ces régions pour nos collaborateurs qui s'y sont rendus pour y apporter leurs secours!

La réelle et profonde misère qui régnait en France au début de l'année 1946 préoccupa fort les collaborateurs de notre Délégation, car l'amélioration des conditions alimentaires escomptées ne s'est en fait pas réalisée. Pas de pommes de terre, de légumes, et pas de lait! voilà ce que nous annonçait les rapports qui étaient envoyés des diverses régions. Cependant, les stocks et réserves en denrées alimentaires de notre Délégation avaient littéralement fondu, si bien qu'un programme d'entraide ne pouvait être établi. Les autorisations d'exportation à destination de la France ayant été suspendues, aucune marchandise ne pouvait être attendue de Suisse, même pour le compte d'œuvres de secours. Aussi est-ce avec une profonde reconnaissance que notre Délégation a pris possession au mois de janvier 1946 de l'envoie de New-York de la «Pestalozzi Foundation» et qui contenait 4500 boîtes de lait condensé et 3500 bocaux de miel.

Grâce aux cartes de denrées alimentaires délivrées aux enfants français envoyés par la Délégation de Paris en Suisse pour un séjour de convalescence et qui ont pu être mises de côté, la Délégation put reconstituer ses stocks dans une certaine mesure, ce qui lui permit de redistribuer trois fois par semaine un repas supplémentaire riche en calories à environ 14 000 enfants, pendant une durée de six mois.

Les chiffres impressionnantes de nos «Goûters 1946», à savoir 432 289 repas distribués à 14 358 enfants, lesquels ont nécessité 37 tonnes de marchandises, signifie une somme de travail immense de la part de nos aides bénévoles et collaborateurs de la Délégation de Paris, envers lesquels nous avons contracté une dette de reconnaissance. 19 tonnes de vivres ont dû être achetés sur le marché. Quelles ont été les tâches de notre Délégation? La répartition exacte des marchandises dans tous nos centres de distribution, la préparation des transports, l'acheminement des marchandises dans nos différents centres par camions, à des distances allant jusqu'à plus de 500 km. de notre centrale, la remise de cartes d'inventaires et de contrôle de poids pour chaque enfant, l'attribution des cartes de pain aux écoles pour l'achat de pain, la sélection des enfants pour les cantines sur la base des visites médicales, l'achat de bois de chauffage et de vaisselle, la préparation des aliments, etc.

De plus, il nous fut possible, de février à juillet 1946, de distribuer trois fois par semaine un repas chaud — représentant souvent pour eux leur unique repas à cette époque — à 1650 enfants dans la région des Ardennes, 3995 enfants dans les Vosges, 557 enfants à Orléans, 510 à Rouen, 400 à St-Quentin. Grâce au concours de la Croix-Rouge britannique qui mit à notre disposition 900 colis de prisonniers de guerre de la Croix-Rouge canadienne, nous pûmes, en un magnifique esprit de collaboration, distribuer des repas scolaires à 3125 enfants de St-Nazaire de mai à juillet 1946.

Une autre œuvre de notre Délégation qui fit ses preuves fut l'action dénommée «Secours d'urgence». Voici en quoi elle consista: Les enfants dont l'état de santé requiert une alimentation spéciale lui sont annoncées par nos assistantes sociales ou les médecins. Des distributions régulières furent effectuées au cours de l'année dernière avant tout dans les hôpitaux infantiles de Paris qui se sont chargés d'en faire bénéficier les enfants qui attendaient de pouvoir être placés dans un préventorium. C'est ainsi que dans la ville de Paris, 900 enfants ont bénéficié de ce précieux supplément de nourriture.

Dans la «région parisienne» 600 enfants et dans les provinces environ 1000 enfants ont été secourus de la manière la plus efficace grâce aux distributions de denrées alimentaires.

Consciente de l'insuffisance des attributions en denrées alimentaires dans les jardins d'enfants et les crèches, et ayant tout du manque de lait, notre Délégation conjuga tous ses efforts pour secourir ces institutions de la façon la plus efficace. Des enfants, issus des milieux les plus modestes et indigents, y sont hébergés à la journée, pendant que le père et la mère, souvent la maman seule, se rendent au travail. La Délégation a distribué près de sept tonnes de vivres à ces enfants. De plus, elle fut en mesure d'augmenter sensiblement leur ration de pain et elle leur a distribué à cet effet des cartes de pain représentant 40 tonnes.

Nombreux furent les voyages effectués par nos collaborateurs dans les régions dévastées. C'est ainsi qu'ils se sont rendus à St-Nazaire, le port de l'Atlantique à l'embouchure de la Loire, qui fut pendant longtemps inclus dans la célèbre poche allemande et ne fut libérée qu'après l'armistice en mai 1945; ils ont visité les localités de la vallée de la Meuse et des Ardennes, commençant par Charleville, d'où la Meuse s'engage dans une vallée rocheuse pour atteindre ensuite la frontière belge; ils se sont arrêtés dans les centres enfumés de cette région minière dont les nombreuses fonderies d'acier, de fer et les carrières d'ardoises sont maintenant paralysées soit par les bombardements, soit plus souvent encore, par le pillage et le vol. Les populations de ces localités vivent dans la plus terrible des misères, dorment sur des paillasses, démunis de linge de lit et de couvertures et sont réduits à la plus affreuse promiscuité, privés du strict nécessaire. Nos collaborateurs ont emporté une impression si pénible de ces voyages qu'ils ont adressé au Secrétariat central à Berne un pressant appel pour l'envoi de vêtements, appel auquel il fut immédiatement donné suite.

Au mois d'avril 1946, 137 sacs contenant des layettes, des vêtements d'enfants, des couvertures de laine et des draps de lits, 172 sacs de chaussures pour femmes et enfants, 58 caisses de vaisselle et de couverts et quatre sacs d'articles de mercerie arrivaient à la Délégation de Paris. La distribution fut effectuée en tenant compte des conditions des familles et confiée aux œuvres d'entraide locales, au premier chef de la Croix-Rouge française. Pourtant la misère était partout si grande que nous ne pûmes venir au secours et chaque famille dans une mesure suffisante, bien que le plus petit don fut partout accueilli avec grande joie. Outre St-Nazaire et les Ardennes, la région de la Somme, la ville de Rouen, de St-Cyr, de Noisy-le-Sec, ainsi que les îles de Seine et de Ouessant reçurent également des vêtements. Un nouveau stock de vêtements est arrivé à la Délégation au mois de février 1947 et sera distribué à St-Nazaire et dans les Ardennes.

La suppression des parrainages individuels en France à fin 1946 fut certes une pénible surprise pour bien des familles, mais cette décision n'en rencontra pas moins la compréhension de la plupart de celles-ci, qui voient à notre pays une profonde reconnaissance pour toute l'aide qu'il leur a apporté pendant les années de guerre, après les-

## Wer hilft?

33. Ein polnischer Bauer, dessen Hof vollständig zerstört ist und dem nichts als drei kleine, hungernde Kinder geblieben sind, bittet herzlich um Hilfe jeder Art. Wer könnte ihm etwas schicken?
34. Aus Italien erreicht uns die flehentliche Bitte einer jungen, tuberkulösen Italienerin um Zusendung einer Kur ViPonB zu Einspritzungen. Sie steht infolge der Kriegsereignisse völlig mittellos da und kann den Betrag von Fr. 19.75 für die benötigten zehn Ampullen nicht auslegen. Wer könnte ihr mit einem Beitrag helfen?
35. Eine junge österreichische Mutter bittet sehr um Hilfe für ihr schwaches, vier Monate altes Söhnchen. Welche gutherzige Mutter könnte etwas abgeben?

Dank der Hilfsbereitschaft unserer Leser war es bisher möglich, in 84 Fällen wirksame Hilfe zu bringen. Wir möchten allen, welche dazu beigetragen haben, im Namen der Beschenkten recht herzlich danken. Aber jeden Tag erreichen uns neue Hilferufe aus allen Ländern; wir müssen weiterhin auf Ihre tatkräftige Unterstützung zählen können. Helfen Sie uns helfen! Melden Sie sich dem Zentralsekretariat des Schweiz. Roten Kreuzes, Taubenstr. 8, Bern.